

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne.  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne.  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal. MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal ; M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

A. Méd. Marsin édit. L'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine :* Reprise en France de l'exécution des décrets du 29 mars, concernant l'expulsion des religieux ; après les Jésuites, qui ont été les premiers victimes, à la seconde exécution des décrets est venu le tour des Carmes, des Trappistes, des Dominicains, des Pères Rédemptoristes, des Maristes, des Franciscains ; pour accomplir cette ignoble besogne la police était insuffisante et en quelques endroits il a fallu avoir recours à l'armée ; en même temps que les religieux subissaient cette persécution, à Paris même les amnisties portaient en triomphe la fameuse Louise-Michel qui avait participé à la Commune et que l'on désignait sous le nom de pétroleuse ; à Amiens on a défendu une procession au cimetière, qui devait être présidée par Mgr Gilbert, le Jour des Morts ; même quelques jours après, dans ce même cimetière, les persécuteurs de la religion se sont livrés à la plus odieuse profanation en y enlevant le Christ.—Les protestants d'Angleterre ont envoyé à Son Eminence le cardinal archevêque de Paris une protestation contre les persécutions exercées en France.—Clôture de la retraite à Ste-Anne de la Pocatière ; adresse présentée au nom des paroissiens, par Chs. F. Roy, écrivain.—Marbre à la Beauce.—Travaux faits à différentes stations du Chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Lévis.

*Causerie Agricole :* Moyen d'entretenir la fertilité du sol ; des amendements.

*Sujets divers :* Les bestiaux pendant l'hiver.—Amélioration des races d'animaux.—Moyens les plus propres à hâter l'amélioration des animaux domestiques.

*Choses et autres :* Manière de préparer les volailles que l'on désire offrir au commerce.—Le blé sur nos marchés.—Amélioration des chevaux à l'Illinois.—Le commerce des animaux dans les comtés de Beauce et Dorchester.—Maxime : Agriculture et morale.

*Recettes :* Combustion de l'huile dans les lampes.—Manière de rétablir le lustre quand il a été enlevé des étoffes par le lavage.—L'extinction des feux de cheminée à la campagne.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le Révd Père Resthor, directeur de la retraite qui vient d'avoir lieu à Ste-Anne de la Pocatière, dans le cours de ses instructions, nous a souvent parlé de la persécution religieuse que subit actuellement la France, et il nous a souvent recommandé d'offrir nos plus ferventes prières au Cœur de Jésus, pour qu'il y ait un terme à cette persécution qui sera une page néfaste dans l'histoire de notre mère-patrie.

En effet, pour rendre compte des scènes ignobles dont se rendent coupables les ennemis de notre religion, qui de catholiques qu'ils étaient ont perdu l'esprit de foi qui les animait, ont chassé Dieu de leur cœur, il faudrait remplir plusieurs pages de notre Gazette, un volume même ne suffirait pas. D'ailleurs plutôt gémir sur l'égarement de ceux qui sont enrôlés sous la bannière franc-maçonnique que de présenter ici le détail des atrocités qui soulèverait nos cœurs d'indignation.

Disons seulement que cette odieuse persécution, dont nous espérons depuis longtemps la fin, se poursuit avec le plus grand acharnement, contre ce qu'il y a de plus sacré.

Comme nous en informe M. l'écrivain des *Annales Catholiques*, la reprise de l'exécution des décrets du 29 mars dernier, a eu lieu le 16 octobre, et s'est poursuivie le 19 et le 20. Puis il y a eu un nouveau coup d'arrêt, et l'on a cru que le gouvernement français n'agirait plus avant les décisions du tribunal des conflits. C'était une erreur. Le 29 octobre, nouvelle reprise ; et dans ce seul jour, neuf couvents ont été fermés dans sept départements de la France.

Puis nouveau temps d'arrêt le dimanche, veille de la Toussaint, le jour de la Toussaint et le jour des Morts, et nouvel accès à partir du 3 novembre, à la veille même de la session des conflits.

Le 3 et le 4 novembre, la persécution a redoublé de violence. Les exécuteurs étaient pressés ; ils voulaient

*Retard apporté à la publication de la "Gazette des Campagnes."*  
—Le présent numéro de la Gazette des Campagnes n'est expédié que le 11 décembre quoique la Gazette soit datée du 9 décembre. Tous les jours, pendant les exercices de la Retraite, nous avons dû fermer notre atelier depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi ; ce qui explique ce retard.

avoir fini leur triste besogne pour le 9 novembre, jour de la rentrée des Chambres : il fallait pour cela se hâter. C'est à cette exécution complète qu'ils attachaient leur salut, comme ministres, ce qui ne les a pas empêchés d'être battus dès le premier jour ; aussi ont-ils redoublé de violence à Paris et dans les départements, et, ne pouvant plus compter sur les serruriers pour crocheter les portes des couvents et autres institutions religieuses, ils ont eu recours, en province, à l'armée, qui ne se prêtait qu'à contre-cœur à ces honteuses exécutions ; à Paris, on a eu recours au corps des sapeurs-pompiers, à ces braves accoutumés à combattre héroïquement les incendies, et non à enfoncer les portes des couvents des religieux inoffensifs. On les a vus entourer de trois mille soldats un monastère qui ne renfermait qu'une trentaine de religieux, et faire le siège régulier de ce couvent, qui ne songeait pas plus que les autres à les repousser par la force, et qui n'opposait une résistance passive que pour mieux faire constater la violence.

Les exécuteurs des décrets écrivaient, malgré eux, une page glorieuse de plus dans les fastes de l'Eglise. Qui n'admirerait, en effet, la fermeté de ces religieux, devenus les défenseurs du droit, de la propriété et de la liberté ! Aucun d'eux n'a faibli, aucun d'eux n'a tenté de mériter, par quelque faiblesse, les faveurs d'un gouvernement qui ne sait plus ce qu'il fait. Et l'on a vu combattre avec eux les laïques, les prêtres, et les évêques, tous en appelant au droit et se tenant, malgré d'indignes provocations, dans les plus strictes limites de la légalité. C'est ainsi qu'évêques, prêtres, religieux et laïques ont soutenu la lutte pour l'honneur de la France qui serait à jamais déshonorée, si ces cœurs généreux n'avaient montré qu'il lui reste encore des enfants dignes de son antique renommée et capable de lui préparer un meilleur avenir.

— La fameuse Louise Michel, cette institutrice déportée en Nouvelle-Calédonie pour participation à la Commune, la pétroleuse de triste renommée, est rentrée à Paris le 9 novembre le jour de la rentrée des Chambres et des dernières exécutions contre les congrégations religieuses. Elle a été reçue par les amis, et leurs protecteurs, en triomphe et aux cris de *Vive la Commune ! N'est-ce pas significatif ?*

— Le 2 novembre, Mgr Guilbert, évêque d'Amiens, en France, devait présider, selon l'usage, la procession et l'absoute solennelle pour les morts au cimetière général de la ville. Le maire de cette ville a interdit cette pieuse cérémonie, qui a lieu de temps immémorial et qui était si cher à la population.

Quelques jours après, dans ce même cimetière, le Christ élevé là, dans des circonstances toutes particulières, et avec une solennité à laquelle prirent part plus de trente mille personnes, a été clandestinement renversé et emporté ; c'était le 12 novembre au soir. Au sujet de cette odieuse profanation, la population d'Amiens a été dans la plus douloureuse émotion. Mgr Guilbert, évêque de cette ville, adressait au maire de cette ville, le lendemain, une énergique protestation.

— L'*Union de l'Eglise anglaise*, publié à Londres, a envoyé à Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, la protestation suivante contre les persécutions exercées en France envers les ordres religieux, sous la date de Londres, 9 novembre 1880 :

“ Monseigneur, au nom de la liberté si chère aux Anglais, les soussignés, membres du clergé de l'Eglise d'Angleterre, ou laïques appartenant à cette communion, désirent exprimer à Votre Eminence, et, par l'intermédiaire de Votre Eminence, à tous les catholiques de France, l'indignation que leur cause la persécution à laquelle les ordres religieux sont actuellement soumis en France.

“ Nous ne pouvons entendre parler de couvents violés, de chapelles profanées et d'hommes recommandables par leur piété et leurs bonnes œuvres jetés dans la rue sans asile, et demeurer silencieux.

“ Permettez-moi de faire parvenir, par Votre Eminence, aux victimes d'une aussi injuste persécution, l'expression de notre plus chaleureuse sympathie dans l'épreuve qu'ils supportent, et l'assurance que quelles que soient les divergences qui subsistent malheureusement entre nous sur d'autres points, et quelque sérieuses qu'elles soient, en cette matière, nous sommes cœur et âme avec elles dans la noble lutte qu'elles soutiennent pour la cause sacrée de la liberté et de la religion.

“ J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Eminence, le très-obéissant serviteur,

“ CHARLES I. WOOD, président. ”

“ Signé au nom du conseil de l'*Union de l'Eglise anglaise*, représentant douze évêques, deux mille cinq cents membres du clergé et quinze mille huit cents laïques. ”

— La clôture de la retraite des paroissiens de Ste-Anne de la Locatière, prêchée par le Révérend Père Resther, a eu lieu mardi, par une communion générale.

En souvenir de cette retraite, les paroissiens ont décidé d'installer dans leur église un tableau du Sacré-Cœur. Pour cela, chaque cultivateur s'est engagé à réserver le quart d'un minot de blé qu'il sèmera au printemps prochain, sur une partie de sa terre qu'il choisira lui-même et qu'il désignera sous le nom de “ *champ du bon Dieu.* ”

A la clôture des exercices de la retraite les paroissiens s'étaient rendus en masse à la porte de la sacristie pour présenter au Révérend Père Resther une adresse de remerciements. Ce vénérable directeur de la retraite aurait bien voulu se soustraire à cette démonstration bien méritée, car il se croyait plus que récompensé par le zèle des retraitants à profiter des grandes grâces qu'il était venu leur apporter au nom du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous publions ici cette adresse qui a été présentée par M. Chs. F. Roy, au nom des paroissiens de Ste-Anne :

Révérend Père,

Permettez à vos enfants de Ste-Anne de venir vers vous, pour vous offrir leurs remerciements, leurs vœux et leurs prières, en reconnaissance de l'esprit de charité, qui vous a amené et retenu au milieu d'eux depuis quelques jours.

Nous voudrions, Révérend Père, un peu vous dire la profonde impression qu'a fait sur nous les nombreux entretiens que vous nous avez donnés. Mais nous nous sentons impuissants à traduire nos pensées. Hommes des champs, les sciences nous sont étrangères ; chez

nous, c'est le cœur qui guide et commande, et c'est bien jusque là que vous avez su pénétrer.

Nous nous sommes rangés pour toujours sous la bannière que vous nous avez donnée pour guide au commencement de nos exercices. Nous voulons que le Sacré Cœur de Jésus soit notre drapeau, comme il est le vôtre. Ce sera, protégé de son ombre, que nous allons gravir résolument les sommets que vous nous avez indiqués. Ce drapeau, que vous nous avez appris à aimer mieux, en nous le faisant connaître davantage : qu'il soit le guide et la protection de la génération qui arrive—la force et l'appui de celle qui passe—le repentir et la résignation de celle qui s'en va, et de tous, l'espérance, la consolation, et la récompense.

Elle a été courte et vite passée notre retraite, mais croyez-le, elle laisse une trace vive et profonde dans notre paroisse. Nous garderons toujours souvenir de vos sages conseils et de vos enseignements.

Si plus tard, bien plus tard, un des nôtres avait l'malheur de les oublier, no' re digno Pasteur saura le ramener dans ce temple devenu si cher à chacun de nous, et là, l'écho des voutes redira encore à son cœur, les grandes vérités que vous nous avez enseignées, et lui rapp'ellera les remèdes et les douceurs que l'Église, notre Mère, offre à ses fils repentants.

Vous allez bientôt nous quitter; votre zèle pour les âmes et d'autres devoirs vous appellent ailleurs. L'heure de la séparation est toujours triste, cependant, l'esprit chrétien que vous avez ranimé chez nous, nous fait vous dire : Partez, Révérend Père, partez, allez là où vous reclame votre ministère. Sur votre route vous rencontrerez, comme vous avez rencontré ici, des âmes à encourager, des intelligences à éclairer et des cœurs à consoler. Dites à ceux qui souffrent, là-bas, qu'à Ste-Anne ils ont des frères qui pensent et prient pour eux. Dites-leur que nous leur tendons la main, et que nous les invitons, comme compagnons d'armes, à venir se ranger sous le drapeau que vous nous avez choisi. Les replis en sont vastes, il y a place pour tous.

Ensemble, sous ce puissant égide, nous poursuivrons notre chemin. Marchant, nos cœurs unis par votre ministère, dans une commune pensée, nous arriverons en paix au terme du voyage, et—vous nous en avez donné la douce assurance, Révérend Père,—nous verrons poindre avec joie l'aurore du dernier jour, qui, pour chacun de nous, devra être un midi sans soir et sans matin.

Dans le Sacré-Cœur de Jésus, dont vous êtes l'apôtre si dévoué : AU REVOIR.

*Marbre à la Beauce.*—Le marbre n'est pas rare au Canada, cependant on peut affirmer qu'un marbre aussi beau celui qui se trouve à St-Joseph de la Beauce est loin d'être commun. On nous en montrait l'autre jour un échantillon remarquable. La couleur générale est rouge, mais une foule de veines blanches ou d'un rouge plus pâle lui donne une apparence très riche. Si l'on en croit les on-dit, cette carrière serait placée le long d'une rivière dite : rivière Guillaume, à une petite distance du chemin de fer Lévis et Kennebéc.

Voilà une exploitation qui donnerait sans doute plus de profit que ces recherches inutiles que l'on fait à tout propos au sujet de mines de charbon, pour aboutir à un fiasco complet. Que de fois l'on entend

dire : on a découvert du charbon ici, là, à Montréal, à l'Île d'Orléans, au Saguenay, à St-Césaire. On n'agit, on fait du bruit; et qu'en sort-il souvent, nous devrions dire toujours ? *Du vent.*—*L'Abcille* du Séminaire de Québec.

— Les travaux des différentes stations du chemin de fer Intercolonial, depuis St-Henri jusqu'à St-Denis, comprenant celles de St-Henri, St-Charles, St-François et St-Pierre sont terminés. Le Surintendant s'est déclaré satisfait de ces divers travaux et les a acceptés au nom du Gouvernement. Les entrepreneurs étaient deux canadiens-français, MM. Marceau et François Soucy.

On a fait aussi plusieurs réparations devenues nécessaires à la Station de Ste-Anne. Mais pour une station aussi importante, on serait en droit de s'attendre à plus. Cette station est de beaucoup trop petite pour les besoins de la localité. Il faudrait absolument qu'il y eût une salle d'attente pour les dames, et comme on ne pourrait raisonnablement priver l'agent d'appartements qui lui sont absolument nécessaires pour le logement de sa famille, il faudrait songer à agrandir, comme aux autres stations, le deuxième étage; afin que dans le premier étage le public puisse avoir deux appartements d'attente à sa disposition.

## CAUSERIE AGRICOLE

### MOYEN D'ENTREtenir LA FERTILITÉ DU SOL.

On entretient et on augmente même la fertilité du sol par divers moyens. Il est assez difficile de les classer, parce que chacun d'eux produit des effets de plus d'un genre, mais il est utile de distinguer ceux dont l'effet principal est de préparer le sol pour qu'il cède le plus complètement possible aux plantes cultivées les éléments de végétation qu'il contient et ceux qui ont surtout pour objet de rendre à la terre les substances qu'elle a fournies aux récoltes. Dans le premier cas sont le labourage et l'écobuage; dans le second, l'usage des amendements et des engrais.

Il ne faut jamais perdre de vue que les moyens qui favorisent la végétation par une assimilation plus complète des principes nutritifs du sol, contribuent par cela même à l'épuisement de celui-ci; et qu'ils ne sont profitables qu'à la condition d'y joindre les moyens propres à restaurer la composition de la terre. Un champ bien travaillé, ressemble, suivant la comparaison qu'en faisait Mathieu de Dombasle, à un cheval ardent qu'on use en voulant employer tout à coup toute sa force, et qui rend, au contraire, de bons et longs services, si on le ménage et si on le nourrit selon ses besoins.

Le labourage mélange la terre, la divise et l'amoullit. Il mélange les parties que la récolte a appauvries avec celles qui sont restées à peu près intactes. En divisant la terre, il donne accès à l'eau et à l'air et permet aux plantes d'absorber plus facilement, dans tous les points du sol ainsi imprégnés, les éléments qu'il recèle et qu'il retient avec une assez grande force. L'air hâte en particulier la décomposition des matières organiques provenant des engrais ou des débris laissés par les cultures précédentes; de plus, l'air qui

pénètre dans le sol ameubli, c'est à-dire divisé ou soulevé par la charrue, exerce par lui-même sur les racines une influence salutaire dont elles ne peuvent pas plus se passer que les tiges et les feuilles. On peut enfin dire qu'un champ labouré est plus apte à profiter des substances diverses qui forment le contingent de l'air dans l'alimentation des plantes. Les labours faits avant l'hiver opèrent d'autant mieux la division du sol, que l'effet de la charrue est complété en cela par l'effet du gel et du dégel.

L'écobuage ou l'usage de brûler la terre produit des effets comparables à ceux du labourage. Il divise et ameublit, et par conséquent favorise toutes les actions de l'air sur le sol et sur les plantes. Appliqué aux terres légères, il risquerait d'en occasionner l'épuisement. Il convient aux terres fortes et compactes. Il est tout bénéfique, quand on le pratique sur des terrains marécageux ou couverts de mauvaises herbes, plantes ligneuses, parce qu'il permet de livrer à la culture des terrains jusqu'alors incultes et leur donne comme engrais les cendres des plantes inutiles qu'on brûle dans les fourneaux; dans tous les cas, en brûlant la terre, on détruit les mauvaises herbes et les insectes dont les éléments profitent aux récoltes suivantes. De plus, la chaleur produit un effet chimique sur l'argile, l'argile est insoluble et le silice qu'elle contient ne saurait pénétrer dans les plantes, mais l'argile chauffée au rouge est tellement modifiée, que la silice se laisse dissoudre par l'acide carbonique et les autres acides qui proviennent de la décomposition des débris végétaux, et devient ainsi capable de courir à la végétation des céréales.

Un labour profond est quelquefois employé dans un but tout particulier qui fait ressembler cette opération à un amendement. L'analyse chimique démontre que la terre n'est pas toujours composée de même à la surface et à une profondeur de 12 à 15 pouces. Par exemple, dans la couche superficielle que remue un labour ordinaire, il n'y a que cinq par cent de calcaire, ce qui est peu. Plus bas, on en trouve vingt-cinq par cent, ce qui est beaucoup. On comprend comment un labour à 18 pouces de profondeur pourra, par le mélange des deux couches, transformer un sol appauvri en un sol fertile.

Le défonçage des terres, le mélange d'une terre trop forte avec une terre trop légère produisent des effets analogues.

Nous arrivons ainsi aux moyens qui sont le plus spécialement destinés à enrichir le sol. Mais avant d'expliquer l'usage des amendements et des engrais, nous citerons l'arrosage et le drainage.

Le drainage, comment l'on sait, est pratiqué pour soustraire la terre aux inconvénients d'une trop grande humidité et de l'eau stagnante à une petite profondeur. On rassemble et on fait écouler l'eau nuisible dans un système de tuyaux et de rigoles convenablement disposés.

*Des amendements.*—Ces deux mots: *amendement* et *engrais*, pris dans leur acception propre, correspondent à deux opérations différentes.

Amender le terrain, c'est en modifier la consistance, de façon qu'il se prête mieux qu'auparavant à tous les besoins de la végétation, soit pour l'établissement des plantes dans le sol, soit pour la répartition des substances qui servent à leur développement,

Engraisser la terre, c'est y ajouter les éléments nutritifs des plantes dans des proportions convenables pour assurer le succès des récoltes.

Dans les deux cas, il faut mélanger certaines substances avec la terre. Or, il arrive d'une part que les engrais, tels que les fumiers, ameublissent le sol en même temps qu'ils l'engraissent et se comportent ainsi comme amendements; d'autre part, que les amendements, tout en améliorant l'état physique d'une terre trop compacte ou trop légère, servent aussi à réparer quelques unes des pertes faites par le sol cultivé et agissent alors comme engrais. C'est pourquoi nous avons pu dire que les amendements et les engrais concourent à enrichir le sol.

Les terres arables peuvent être trop siliceuses, argileuses ou calcaires. L'amendement doit avoir pour effet de corriger le défaut par l'addition des substances qui manquent. Il y aura donc aussi des amendements calcaires, argileux et siliceux.

Si la terre est trop calcaire, ou crayeuse, on y mélange avec avantage de l'argile divisée autant que possible, du limon argileux, des marnes argileuses. La source de l'amendement pourrait être le sous-sol qu'on ramènerait à la surface par un labour profond.

A une terre trop forte, c'est-à-dire trop argileuse, on applique les amendements siliceux, tels que sables et graviers, ou les amendements calcaires, tels que les marnes siliceuses ou calcaires.

Enfin les terres légères ou sableuses réclament l'addition de l'argile ou des marnes les plus argileuses.

En réfléchissant aux effets de ces mélanges, considérés seulement comme amendement, on reconnaît qu'ils perfectionnent la perméabilité du sol pour l'air et pour l'eau, puisqu'ils donnent une consistance convenable à une terre qui était jusque là trop compacte ou trop poreuse: ils rendent plus facile le travail dans les terres fortes; ils ménagent les engrais dans les terres qui en absorbent trop rapidement les sucs.

La marne est d'un emploi très fréquent dans les amendements. C'est que la marne n'est autre chose qu'un mélange de carbonate de chaux, d'argile et de sable en proportions variables, qu'on trouve dans bien des localités, à une profondeur plus ou moins grande. Ce mélange ressemble à celui qui constitue la terre arable, sauf le terreau; et l'emploi judicieux de cet amendement consiste à le choisir de façon qu'il contienne le plus de l'élément qui manque le plus dans le sol. On distingue donc les marnes siliceuses qui conviennent surtout aux terres argileuses; les marnes argileuses qui conviennent au contraire aux terres sableuses; enfin les marnes calcaires qui peuvent contenir jusqu'à 60 et 70 par 100 de carbonate de chaux et qui conviennent aussi bien que les marnes sableuses aux terres fortes et humides.

Une terre qui contient moins de 3 par 100 de carbonate de chaux ne saurait être fertile, elle réclame le marnage; et par cette opération on a vu le rendement des récoltes augmenter de 25 à 50 par 100. Mais il est clair que pour appliquer avec profit la marne ou tout autre amendement, il est nécessaire de se faire renseigner sur la composition du sol qu'on veut améliorer et sur la composition des bancs d'où l'on croirait pouvoir extraire la matière destinée à l'amendement. Sans cela, l'opération pourrait exagérer le mal au lieu d'y remédier.

L'argile et surtout le sable employés comme amendements ne peuvent guère avoir d'autre effet que de modifier la consistance du terrain. Mais la marne occasionne dans la végétation un tel surcroît d'activité, qu'on est porté naturellement à lui attribuer en outre une action chimique. C'est par là qu'elle prend le rôle d'engrais. Cette action est d'ailleurs multiple.

La marne contient du carbonate de chaux, et c'est l'élément qu'on y recherche le plus. Il est soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique, et par conséquent la marne est une source de chaux pour les plantes. Il paraît aussi qu'elle contient une faible proportion d'ammoniaque, source efficace d'azote. De plus, l'azote qui est répandu dans l'atmosphère, à l'état libre et à l'état d'ammoniaque, peut, au contact de l'oxygène et d'un alcali tel que la chaux, se changer en acide azotique et en azotate de chaux; d'où résulte qu'une certaine quantité de chaux, au lieu de se disperser dans l'air, est fixé dans le sol au grand profit de la récolte qu'on en attend.

Une autre action chimique de la marne consiste dans la décomposition des matières organiques que la chaux est capable de provoquer. Cette action porte à la fois sur les débris des plantes et d'animaux qui sont répandus naturellement dans le sol et sur les engrais. La désagrégation plus rapide de ces matières active la végétation; mais aussi l'engrais est plus vite usé, ce qui fait dire que les sols très-calcaires sont brûlants. Dès lors on voit que la marne ne dispense pas de fumer. Pendant un an ou deux, elle pouvait procurer de bonnes récoltes, sans fumier, en achevant de décomposer les restes organiques mêlés à la terre; mais alors la terre serait plus épuisée que jamais. Et c'est seulement par suite de ce mauvais emploi de la marne que se trouverait réalisé un dicton répété et réfuté par tous les auteurs modernes, savoir: que la marne enrichit les pères et appauvrit les enfants.

Ajoutons encore que le carbonate de chaux peut avoir pour effet de neutraliser les acides qui seraient en trop grande proportion dans le sol, comme cela a lieu dans les terres de bruyères, les tourbières, les bois défrichés. — (A suivre)

### Les bestiaux pendant l'hiver

Sous le titre: "Entretiens avec nos lecteurs," le *Nouveau Monde*, journal publié à Montréal, donne à ses lecteurs des renseignements de la plus haute importance pour la classe agricole. Nous ne pouvons nous empêcher de les publier dans la *Gazette des Campagnes*, persuadé qu'ils seront lus avec le plus grand intérêt par ceux qui n'ont pas le privilège de recevoir le *Nouveau Monde*. Le soin que nous devons donner à nos animaux est d'une telle importance, que les renseignements qui nous sont donnés à ce sujet devraient être reçus avec la plus grande reconnaissance, et que la plus belle récompense que nous puissions offrir à ceux qui nous les donnent serait de les mettre en pratique.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouveau Monde*:

Beaucoup de fermiers considèrent la saison d'hiver comme celle du repos; le travail des champs a cessé, les récoltes sont ou vendues ou engrangées, la terre est couverte de neige et pour de long mois ne réclame pas le labeur incessant. Le temps du repos est en effet venu. Mais il reste néanmoins un

soin constant à exercer, une surveillance attentive à donner aux bestiaux de la ferme.

Quand l'hiver arrive, le bétail entre à l'étable; serait-il profitable qu'il en sortit le printemps faible, amaigri et en mauvaise condition? Une nourriture abondante et saine le maintiendrait pendant la saison froide en bon état, et c'est sur cela que consiste le succès dans la production du lait.

Des vaches qui sont mal nourries, qui ne reçoivent aucun soin, dépérissent et au printemps elles reviennent au pâturage allanguies et sans force. Peut-on s'attendre que dans cette condition, elles donnent une abondance de lait? Il faut avant tout qu'elles regagnent ce qu'elles ont perdu; la sécrétion du lait ne peut avoir lieu en abondance que lorsque le corps a un surplus de nutrition à convertir en lait; et si le premier mois de pâturage s'écoule à rendre à l'animal la force qu'il a perdue pendant l'hiver, quel profit peut-il donner pendant ce temps?

Tantais que des vaches qui, pendant le temps passé à l'étable, ont été bien soignées et bien nourries, entrant au pâturage en bonne condition, convertissent immédiatement en lait, l'herbe plantureuse du mois de juin, celles-là seules sont productives, les autres au contraire ne sont qu'une perte pour celui qui les néglige.

Le fermier qui maintient son bétail en bonne condition est sûr de réaliser un profit, on peut dire qu'il est le seul que l'élevage ou l'entretien de bestiaux sur la ferme enrichisse.

Les moutons sont aussi très-facilement affectés par la négligence, tandis qu'il n'y a pas de bétail sur une ferme qui donne un plus grand rendement s'il est bien soigné.

Si l'on pouvait faire comprendre aux cultivateurs que l'agriculture est un commerce comme toute autre industrie, qu'il ne suffit pas qu'une ferme nourrisse pauvrement ceux qui l'occupent, mais qu'elle doit, par son amélioration continue, augmenter leur bien-être, et que comme dans toute entreprise, le soin ou la négligence se résume en gain ou en perte!

Le soin donné aux étables ou aux granges est un bénéfice clair et assuré pour le fermier attentif à ses intérêts. Supposez une étable mal fermée, l'air pénétré par toutes les ouvertures, les animaux ont froid. Leur consommation de fourrage augmente parce que l'entretien de la chaleur vitale requiert une assimilation plus forte d'aliments. Est-ce là un bénéfice pour le fermier dont le fourrage s'épuise, non pas à l'amélioration soit en lait de son bétail, mais à entretenir chez l'animal une chaleur nécessaire que quelques planches et quelques cloisons employés utilement lui eussent donnée. Dans le poulailler, il en est de même, quelques couches de blanc de chaux le long des murs, auraient détruit la vermine qui tourmente la volaille et nuit à son engraissement pour le marché. Quant aux granges, qu'en dirons-nous? Nous remarquons avec plaisir une grande amélioration dans l'apparence de ces bâtiments dans bien des fermes, mais dans d'autres, dans quel état de dilapidation ne sont-elles pas laissées! Il coûterait si peu de les avoir en parfait état. Au lieu d'être un refuge pour les rongeurs qui y détruisent la récolte dernière, elles devraient être bien closes, étanches et en parfait état de réparation.

A aucune époque, l'agriculture n'a eu de plus grands avantages offerts à son perfectionnement. La vapeur a supprimé les distances et ouvert à la production le marché du monde entier pour la vente de son surplus. Les débouchés s'offrent de tous côtés, notre bétail transporté en Angleterre alimente une population à 1500 lieues de vous; vos volailles, les produits de vos vaches, le beurre, le fromage, les fruits de vos vergers ont une place sur des tables étrangères; le foin de vos prairies s'expédie en longs convois vers les Etats-Unis. En un mot, tout ce que vous pouvez produire a un débouché assuré et néanmoins, cette émulation générale qui a changé en travaux infatigables les producteurs des autres nécessités de la vie, vous laisse froids et attachés à cette routine dont votre intérêt bien compris vous engage à sortir.

Si ces longues heures de repos, que la durée et la sévérité de vos hivers commandent, étaient employées à effacer les traces de la négligence, à réparer vos bâtiments à l'intérieur, à soigner votre bétail, à le protéger contre les intempéries, à préparer toute chose pour une reprise énergique du travail au printemps, nous aurions déjà accompli beaucoup; car à l'incertitude aurait succédé l'ordre et peut-être, encouragé par le résultat si facilement obtenu, entreprendriez-vous plus encore: l'amélioration de votre culture.

### Amélioration des races d'animaux.

Nous ne conseillons pas, là où l'agriculture est peu avancée, de commencer l'amélioration des races directement et en changeant les animaux. Il est préférable de perfectionner d'abord l'exploitation des fermes, d'augmenter les fourrages, de les améliorer et de rendre les travaux moins pénibles en perfectionnant les instruments aratoires et tout l'outillage d'une ferme. Les améliorations des animaux seront ensuite une conséquence des progrès agricoles réalisés et qui s'opèrent d'une manière presque spontanée. Dans tous les cas, elles seront peu dispendieuses à produire et surtout durables.

Mais si les animaux ne correspondent pas, par leurs qualités, au degré de perfection que l'état de l'agriculture et la fertilité du sol comportent, il serait peu rationnel de suivre la marche que nous venons d'indiquer. Dans ce cas, il faut, par des croisements appropriés, ou même par l'importation de races étrangères, hâter les changements, en ayant soin de ne pas dépasser le but, de laisser les animaux en rapport avec les produits du sol qu'ils doivent consumer et avec ceux qu'ils concourent à former soit par leur travail, soit par les engrais qu'ils fournissent.

Il serait très-difficile d'opérer avec avantage des changements partiels dans l'exploitation d'une ferme; de changer brusquement le bétail en conservant les anciens usages de la culture d'une terre, car les animaux doivent être en rapport, non seulement avec le climat, le sol, les fourrages et les besoins de la consommation, mais encore avec les habitudes des cultivateurs, avec la succession des cultures et le train général des fermes. Toujours onéreux, les changements partiels occasionnent des tiraillements pénibles et sont de peu de durée.

Les industries qui peuvent être introduites dans une localité, telle que par exemple celle de la fabrication du sucre de betteraves, et autres, exercent la plus grande influence sur la multiplication des animaux, le perfectionnement des races et l'accroissement du bien-être des campagnes. Elles concourent à ce triple résultat en utilisant les hommes et en ouvrant des débouchés aux produits du sol. Après avoir retiré des racines, des tubercules, des grains et des graines, du sucre, de la fécule, des huiles, etc., qui paient en grande partie les frais de culture, les fabrications industrielles fournissent pour le bétail des résidus alimentaires à très-bas prix.

### Moyens les plus propres à hâter l'amélioration des animaux domestiques.

Quand, de toutes parts, on sent la nécessité des améliorations sociales, après une crise de plusieurs années comme celle que nous venons de traverser, vu la grande stagnation des relations commerciales et des travaux industriels, n'est-ce pas le moment de proclamer que les espérances qui agitent les travailleurs trouveront surtout satisfaction dans la prospérité de l'agriculture?

Améliorer l'agriculture, c'est se mettre en état de fournir à l'industrie une grande quantité de matières premières: c'est retenir dans les campagnes ces milliers de bras qui les désertent tous les jours, et déba-

usser les classes ouvrières d'une concurrence mortelle; c'est procurer aux travailleurs la vie à bon marché, et accroître ainsi leurs salaires, mais l'accroître par un moyen qui n'augmente pas le prix de revient des objets manufacturés et ne diminue pas la fabrication; c'est enfin préparer la richesse du pays tout en assurant sa tranquillité sur la meilleure base possible.

Nous savons que ce résultat si désirable ne peut être obtenu qu'à la longue et avec le concours de tous les amis de notre pays, surtout de ceux qui représentent nos intérêts dans nos Chambres législatives.

Mais, parmi les moyens plus particulièrement à la disposition des cultivateurs, et qui peuvent exercer une influence directe, immédiate, sur les progrès agricoles, se placent en première ligne l'amélioration et la multiplication des animaux domestiques, dont il importe de s'occuper, parce que dans les circonstances actuelles, ils sont une source de grands revenus, grâce aux marchés qui nous sont ouverts en pays étrangers.

Faut-il nous borner à améliorer nos races d'animaux par le régime, ou faut-il importer des races étrangères, soit pour les acclimater, soit pour les croiser avec celles du pays? Sur cette question, il y a le pour et le contre. Les cultivateurs sur ce point diffèrent d'opinion. Il serait désirable que l'on s'entendit sur ce point. Nos sociétés d'agriculture devraient discuter cette question sur tous ses points, afin d'être éclairés sur la marche que nous devrions suivre.

L'importation des animaux dont on a abusé dans plusieurs endroits de notre Province, et qui à cause de cela a été souvent critiquée, est, suivant nous, un moyen efficace, peu dispendieux et sûr, quand on l'emploie à propos.

Améliorons nos races par elles mêmes! entendons-nous dire tous les jours; c'est-à-dire par des tâtonnements, cherchons à créer ce que nous trouvons tout fait ailleurs! Nombre de cultivateurs; c'est vrai, ont éprouvé de cruelles déceptions. Cependant nous ne devons pas blâmer l'importation, mais le mauvais usage que nous avons fait des animaux importés et les moyens, à l'aide desquels on les a propagés dans les campagnes. Nous les avons employé au hasard, sans suite, sans aucun raisonnement. Nous avons agi comme si la science était née d'hier, sans tenir compte des faits connus.

Cependant aujourd'hui, grâce aux nombreux revers éprouvés, nous pourrions juger d'une manière très-approximative, nous appuyant pour cela sur les rapports qui pourraient être faits par nos sociétés d'agriculture, pour chaque localité, de la convenance des animaux étrangers; nous pourrions apprécier et les difficultés de les acclimater et l'utilité de les croiser avec les indigènes pour en obtenir des produits ayant une conformation et des qualités préalablement déterminés.

Les importations sont avantageuses, si elles sont judicieusement faites. Au lieu de chercher à créer des races, importons celles d'un autre pays, quand ces races possèdent les qualités que nous voulons communiquer aux nôtres, et par conséquent des qualités compatibles avec la fertilité de notre sol et la nature de notre climat. Le croisement des races est alors un des plus puissants moyens d'amélioration,

Importons encore quand nous voulons communiquer à nos races quelques qualités particulières n'ayant aucun rapport, ou n'ayant que des rapports très indirects avec la nourriture, avec le climat.

L'importation sera toujours nuisible, quand nous voudrions donner de la taille, du poids à nos races, à moins que dans ce cas on ne l'ait fait précéder d'une extension dans la culture des plantes fourragères, d'une augmentation dans les moyens d'affourager.

**Choses et autres.**

**Commerce de volailles.**—MM. J. Clinton Collins Cie., de Montréal ont adressé la circulaire suivante à leurs clients. En suivant leurs suggestions ceux qui expédient des volailles sur nos marchés feront un gain d'au moins quarante par cent et en sus feront leurs ventes bien plus rapidement. Voici les conseils que donne MM. Clinton, Collins et Cie :

N'expédiez pas de volailles maigres, vu que c'est une mauvaise spéculation.

Il faut priver les volailles de nourriture douze heures au moins avant de les tuer.

Il faut avoir le soin de bien les saigner afin de rendre la chair plus appétissante.

Il faut éviter de les échauder vu que cela gâte la couleur de la chair.

N'enlevez ni les ailes ni la queue.  
Ne coupez ni les pattes ni la tête.

N'enlever pas les intestins lorsque les volailles n'auront pas été un temps suffisamment long sans manger. (Il ne faut pas suivre cette règle si vous les expédiez à un endroit éloigné, ou si vous n'avez pas l'intention de les vendre immédiatement.)

Lorsque vous expédiez des dindes ou des poulets, pliez les pattes sur l'estomac, placez la tête sous l'aile et attachez une corde autour du corps afin de maintenir la tête et les pattes dans la position indiquée ci-dessus.

Ayez soin d'emballer les volailles avec la plus grande propreté et placer une feuille de papier blanc (ne vous servez pas de journaux) au fond de la boîte et entre chaque rangée de volailles.

Ne placez pas les plus belles volailles sur le dessus, mais placez des échantillons qui pourront faire juger de la qualité du contenu de la boîte : cela vous épargnera le trouble de vider la boîte sans nécessité. Si la boîte est grande, prenez des mesures pour que la chair des volailles ne soit pas meurtrie, en clouant des planches en dedans. Indiquez sur les côtés de la boîte le nombre des volailles qu'elle contient, et non pas sur le couvercle.

Il est probable que les volailles qui seront emballées comme nous venons de l'indiquer se vendront aux prix suivants cet automne : Les dindes 8 à 10 cts. la livre ; les oies 6 à 8 cts. la livre ; les poulets 6 à 8 cts. la livre ; canards 7 à 9 cts. la livre.

**Le blé sur nos marchés.**—L'Angleterre consomme chaque année 200 millions de boisseaux de blé. Cette année on y a récolté environ 800,000 boisseaux. Il lui faudra donc en importer 120,000,000, et ce chiffre promet d'aller toujours en augmentant. C'est l'Amérique qui est appelée à combler ce déficit. Le marché est vaste, et c'est aux cultivateurs de ce côté-ci à en profiter.

— Quarante-deux chevaux de Normandie, arrivés le 25 novembre dernier à New-York par le steamer "Denmark," sont partis le lendemain pour l'Illinois. Ces animaux, dont le prix varie de \$600 à \$1,000, sont destinés à améliorer la race chevaline dans les Etats de l'Ouest.

— Le Canadien annonce que depuis quelques jours il est passé à Lévis au-delà de mille animaux achetés dans différentes paroisses des comtés de Beauce et de Dorchester.

**Maximes—Agriculture et morale.**

- \* En fait d'agriculture allez toujours au plus pressé.
- \*\* Semez peu et semez bien, vous aurez beaucoup ; semez beaucoup et mal, et vous aurez peu.
- \*\* Quelque soit votre état, votre profession, votre conduite sociale, soyez toujours occupés, car l'oisiveté est la mère de tous les désordres, de toutes les bassesses et de toutes les infamies.

Les découverts sont la plaie du monde. Le paresseux est l'ennemi de lui-même et son propre bourreau.

\* Enrichir sa terre, c'est s'enrichir ; appauvrir sa terre, c'est s'appauvrir.

\* Le vrai bonheur est le contentement du cœur. Le vrai contentement du cœur se trouve de l'accomplissement fidèle de tous ses devoirs.

\*\* La prière, la sobriété, l'amour du travail, la vigilance sur soi-même, nous conduiront infailliblement à l'accomplissement de tous nos devoirs.

\*\* La terre est une bonne mère qui nous rend au centuple ce qu'on lui donne.

\*\* Le travail est une des meilleures pénitences que l'on peut faire sur la terre.

\*\* La sobriété est la médecine de l'âme et du corps.

JULES ST-PIERRE.

**RECETTES**

*Combustion de l'huile dans les lampes.*

Les lampes à l'huile de charbon occasionnent une dépense assez forte qu'il serait important de réduire si c'était possible. Voici un moyen indiqué dans la *Revue d'économie rurale*, dont on peut facilement faire l'essai :

"On fait une dissolution saturée de sel de cuisine que l'on filtre afin d'être assuré que le sel a été dissous ; on y plonge une mèche que l'on fait bien sécher. On mélange à parties égales l'huile et la solution de sel, on agite le tout pendant quelque temps, on laisse en repos jusqu'à ce que toute l'huile soit revenue à la surface du mélange et on la recueille après l'avoir décantée.

"La mèche ainsi préparée produit une flamme très brillante sans aucune fumée. Dans cet état l'huile dure plus longtemps qu'à l'ordinaire.

*Manière de rétablir le lustre quand il a été enlevé des étoffes par le lavage.*

Le lavage enlève le lustre, et laisse une place terne et désagréable à voir. On rend le lustre à l'étoffe, en passant dans l'endroit lavé, et dans le sens des poils de l'étoffe, une brosse humectée d'une eau dans laquelle on a fait fondre un peu de gomme arabique. On applique ensuite sur cet endroit un morceau de papier, et par-dessus un morceau de drap et une planche lisse, que l'on charge de poids considérables, sous lesquels on laisse sécher l'étoffe.

*L'extinction des feux de cheminée à la campagne*

On sait que les feux de cheminée sont parfois la cause de très-graves dangers pour les habitations rurales, parce que les flammèches de suie emportées par le vent allument aisément des incendies.

Voici un moyen prompt et facile d'éteindre très-promptement un feu de cheminée, inventé par M. Quequet, de Paris :

On place du sulfure de carbone dans trois assiettes au bas de lâtre, on y met le feu. La vapeur du sulfure de carbone dégage un gaz intense qui, en se dilatant dans la cheminée, éteint immédiatement le feu attaché à la suie.

Les pompiers de Paris emploient ce procédé depuis plus d'un an pour éteindre les feux de cheminée. Ils réussissent immédiatement et ne sont plus obligés de monter sur les toits, de former la cheminée avec un drap mouillé, opérations lentes, laborieuses, et qui n'étaient pas toujours exemptes de danger.

— La Maison de Campagne.

**Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des comtés de Rimouski, Temiscouata et Kamouraska.**

Avis Public est par les présentes donné à tous les membres de cette compagnie que par une résolution en date du 1er décembre courant, il a été imposé une taxe ou répartition de 20



par cent sur tous les billets de dépôt en force depuis le 15 octobre 1878 au 15 octobre 1879 ; de 15 par cent sur ceux en force depuis le 15 octobre 1879, au 1er mai 1880, et de 10 par cent, sur ceux en force depuis le 1er mai 1880 au 15 octobre 1880. Et ce pour couvrir les pertes et dépenses de la dite compagnie à venir au 1er décembre courant.

Le paiement de cette imposition est actuellement requis pour être versé au Bureau du Trésorier de la Compagnie en la ville de St-Germain de Rimouski, sous trente jours du présent avis.

Par ordre,

F. F. ROULEAU  
Secrétaire.

Rimouski, 3 décembre 1880.

N. B.—La compagnie a besoin d'agents actifs dans chaque comté de la Province.

9 décembre 1880.



PROVINCE DE QUÉBEC, }  
DISTRICT DE KAMOURASKA. }

Un terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le district de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, en le village de Kamouraska, SAMEDI, le DIX-HUITIEME jour de DECEMBRE courant, à DIX heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges-de-Paix, Coronaires, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictement et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

F. A SIROIS,  
Shérif

Bureau du Shérif,  
Kamouraska, 3 décembre 1880.



## CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI,

**VENDREDI,**  
**LE 24 DECEMBRE PROCHAIN,**

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, entre GASPE BASSIN et la RIVE NORD DU ST-LAURENT, à partir de l'ouverture de la navigation de 1881.

Le transport se fera en goëlette de pas moins de 40 tonneaux, la nouvelle mesure.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Gaspé Bassin, Point St-Peter, Percé, Port Daniel et Paspébiac, et au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Québec, 30 octobre 1880.  
9 décembre 1880.

## A VENDRE :

### Graines de mil pour semence.

MM. les directeurs du Cercle Agricole de St-Sébastien d'Aylmer offrent en vente 400 minots de graine de mil de première qualité.

Les directeurs des sociétés d'agriculture qui ont l'intention de se procurer de la graine de mil pour semence, afin d'en faire la distribution aux membres de leur société, trouveront avantageux de l'acheter des directeurs du Cercle agricole de St-Sébastien d'Aylmer, en s'adressant pour cela au président du Cercle, le Révd M. S. Garon, curé de St-Sébastien d'Aylmer, P. Q.

Cette graine sera livrable soit à la Station du chemin de fer à St-Joseph de la Beauce ou à la Station de St-Henri.

*Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :*

## LOVELL'S GAZETTEER

OR

## BRITISH NORTH AMERICA.

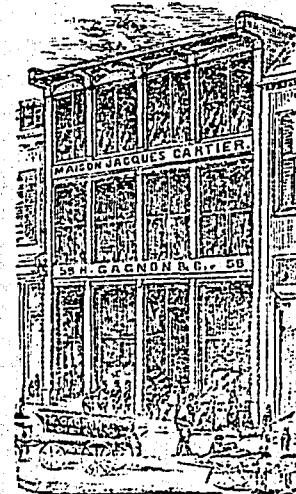
Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest ; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces ; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents  
Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880

## MAISON JACQUES CARTIER



NO. 58,  
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,  
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58